

Faut-il changer la nature de la filiation ?

CHAPO

La loi sur le mariage homosexuel a été promulguée par le président de la République samedi 18 mai 2013. *L'Ecologiste* a proposé dans son numéro précédent plusieurs points de vue sur cette loi. **Hervé Le Meur** examine ici les enjeux sur la filiation de cette « réforme de civilisation » selon les termes de la ministre de la justice Christiane Taubira.

Présentation de l'auteur :

Hervé Le Meur milite dans le Comité Contre l'Artificialisation du Vivant et dans plusieurs associations écologistes.

CCADV Paris

<http://CCADVParis.free.fr>

DEBUT DU TEXTE

Nous luttons contre les manipulations du vivant et les brevets depuis plus de quinze ans. Il nous est vite apparu qu'une opposition cohérente aux OGM et à leur monde devait interroger la Technique et donc aussi la Science qui la fourbit. Tout naturellement, nous nous opposons à cette science, publique ou privée, qui veut « se rendre comme maître [c'est la transgénèse] et possesseur [ce sont les brevets] de la Nature » (Descartes).

Nous pensons que tout écologiste garde une tendresse pour ce qui est naturel, c'est à dire non produit ou contrôlé par un Expert et, parfois, moins efficace, moins joli ... La Nature devient alors l'instance extérieure qui garantit qu'un phénomène n'est pas contrôlé, est libre. Dans le domaine humain, elle justifie la liberté, l'altérité, le caractère sauvage, la finitude et la modestie mais elle est aussi un antidote contre l'idéologie de la Croissance (de la population comme de l'économie), la volonté de toute-puissance et le consumérisme y compris dans la relation à l'Autre.

Les débats sur la PMA (Procréation médicalement assistée) et la GPA (Gestation pour autrui) traitent des enfants ainsi *produits* (le mot fait mal !), ce qui situe la réflexion *en aval* de la technique. Dans un texte de 2009, nous nous intéressions plutôt à l'impact de ces techniques *en amont*. (1) Nous développerons ici cette analyse pour la filiation gay, l'adoption, la PMA, la GPA et l'anonymat dans la filiation, en tentant de les séparer. Il nous faut dire en préambule que si le mariage gay (2) avait été séparable de l'adoption, nous n'aurions vu aucun argument lié à nos convictions écologistes qui s'y oppose. Le mariage est une institution et pas un fait de nature, alors que l'engendrement en est un.

Qu'est-ce que la maternité ?

Il se trouve que nous luttons notamment contre une loi au profit des semenciers qui taxe les paysans qui conservent leurs graines pour les ressemer. Hélas, l'agenda politique a relégué ce combat loin derrière le mariage gay. Pourtant, autoriser les paysans à ressemer ce qu'ils ont récolté semble moins problématique que de légaliser l'affirmation qu'un enfant peut avoir deux mamans. Et donc pas de papa ! La loi sur le mariage gay rend donc légal le mensonge aux enfants sur leur filiation. De plus, elle modifie incidemment mais radicalement la définition de la maternité puisqu'une mère n'est plus celle qui donne la naissance mais celle qui, à un moment donné, a voulu un enfant ou a partagé la vie d'une femme qui en a voulu un. Le fondement de la maternité bascule de la matérialité, l'incarnation de la naissance, vers la seule volonté. Un tel fondement est forcément plus fragile que la réalité physique de la mise au monde et commence à négliger, voire à mépriser, le fait que les femmes portent les enfants. Cette nouvelle définition de la maternité comme fruit de la volonté permet d'inclure les quelques milliers de ménages lesbiens concernés... mais change la conception de la maternité pour tous et en particulier dans le contenu de l'enseignement.

Que disent les études scientifiques ?

On invoque des études qui auraient prouvé que les enfants élevés par des parents homosexuels ne se portent ni mieux ni plus mal que les autres. Mais comme tout sujet scientifique, ce sujet est complexe. Ainsi, une étude américaine publiée récemment prétend montrer que les enfants dont un parent a une relation homosexuelle a beaucoup plus de problèmes de développement (3). Il lui a été objecté que son auteur est contre le mariage gay et que l'échantillonnage de l'étude se limite à 244 enfants d'homosexuels (4). En réponse, on peut dire que les auteurs des études qui concluent à l'absence d'effet négatif sont, dans l'immense majorité des cas, eux-mêmes militants homosexuels (5), et étudient au maximum 50 enfants !

Nous aimerions donc que des études soient faites qui affichent les éventuels conflits d'intérêt ; qui ne recrutent pas les parents par les associations militantes (biais évident) ; qui abordent la question de la filiation, qui se pose plus tard, avec l'enfant une fois devenu adulte, voire parent lui-même ; enfin, qui ne confondent pas, comme le font toutes les études actuelles, d'une part un enfant dont les parents se mettent en relation homosexuelle (mais qui a bien deux parents identifiés) et d'autre part un enfant auquel on dirait qu'il est issu de deux mères (et dont la filiation repose sur un mensonge).

L'égalité est-elle un argument valide ?

L'argument de l'égalité est souvent avancé pour justifier le mariage gay, puis l'adoption. Les PMA étant possibles aux couples homme/femme, l'égalité justifierait alors les PMA pour les ménages de femmes. La possibilité de filiation étant ainsi donnée aux femmes, l'égalité entre hommes et femmes justifierait alors qu'on la donne aussi aux hommes et donc qu'on leur autorise la GPA. Ainsi le sénateur Jean-Pierre Michel, rapporteur de la loi Taubira au Sénat, soutient : « Si on permet la PMA pour les couples de femmes, que fait-on pour les couples d'hommes ? » (6). Puisque tous les ménages pourraient avoir une filiation et qu'il existe des « couples à trois » voire à quatre, l'égalité entre les « couples » justifierait alors que des couples à trois ou quatre soient légalisés... Ne souriez pas. L'Association des parents gays et lesbiens (APGL) revendique ainsi la légalisation de mariages de plusieurs personnes, « jusqu'à quatre, dans le cadre de projets de co-parentalité. » (7). Cet argument de l'égalité permet donc de justifier aussi la polygamie et l'APGL le demande ! Certes, les apôtres du Progrès la rejettent pour l'instant. Mais notre but ici est de souligner que si un argument permet de justifier tout et n'importe quoi, alors c'est que cet "argument" ... n'en est pas un.

La première erreur est que l'égalité dans notre devise nationale porte sur des *individus* et non sur des regroupements d'individus (couple, triplet...). Ensuite, l'égalité a des champs d'application. Par exemple, celle entre hommes et femmes est politique, économique, juridique... mais pas biologique. C'est donc au prix d'un grand flou sur la définition de l'égalité que celle-ci peut être invoquée pour défendre tout et n'importe quoi.

De même, l'amour ne suffit pas à justifier un mariage. Sinon pourquoi interdire la polygamie (c'est bien sûr ironique) ?

Amour et anonymat

Arthur Kermalvezen a été conçu par Insémination avec donneur (IAD) de sperme car son père était stérile. Il le sait et sa mère répond à ses questions sur son origine : « Que voulez-vous de plus ? On vous a désirés, cela ne vous suffit donc pas ? » (8). Et son fils de répondre que non. Il ne lui suffit pas d'avoir été désiré, et même aimé, puisqu'il milite contre le déni de son origine (9). Ce problème est intrinsèque à tout anonymat et à la présence de tiers donneur. Il est indépendant de la sexualité des parents.

Cet exemple montre la différence essentielle entre l'éducation et la filiation, dont parle le psychiatre Pierre Lévy-Soussan (10). Du point de vue de l'éducation, A. Kermalvezen est heureux, mais il lui manque une brique pour se construire. Certains lui conseillent, non sans raison, de donner moins d'importance à cette origine génétique. C'est un peu facile pour des gens qui n'ont pas eu ce

manque. Il semble scandaleux d'organiser ce vide dans la loi et donc de le justifier officiellement.

On peut retenir que si la filiation se fonde sur la volonté, le choix ou l'amour (trois motivations très difficiles à estimer), elle est plus fragile qu'actuellement où elle se fonde, pour l'immense majorité, sur l'engendrement qui est une donnée matérielle. La filiation par l'adoption ou celle instituée pour les ménages gays est donc plus fragile. Or, les lesbiennes pouvant adopter l'enfant de leur épouse, elles feront des orphelins de père que l'épouse adoptera. De tels enfants n'existent pas actuellement et seront d'un type nouveau : ils auront légalement deux mères et pas de père. Par ailleurs, à nombre d'enfants adoptables donné, si des ménages gays peuvent adopter, d'autres ne le pourront pas. Rappelons que l'adoption vise à donner des parents à un enfant qui n'en a pas et non le contraire.

Sur l'anonymat

En France, seul un tiers des parents utilisant un tiers donneur (IAD) le disent à l'enfant (11) - c'est le même taux en Europe. Autrement dit, si on levait l'anonymat (ce qui semble inévitable et souhaitable, notamment en fonction de l'article 8.1 de la charte des droits de l'enfant), on triplerait le nombre des problèmes actuels qui sont de même nature que ceux des enfants nés sous X. De plus, il faudrait ajouter le nombre des enfants élevés par des homosexuels qui auront reçu la bénédiction de l'Etat à nier l'une des parties.

Une étude a été consacrée aux motivations des mères célibataires (lesbiennes ou pas) et ce qu'elles avaient dit aux enfants... avant l'âge de 4 ans ! (12). Les auteurs notent que « les mères parlent du donneur de sperme comme du 'donneur' mais les enfants posent des questions sur leur 'père' » ! L'article cite plusieurs mères dont une : « Je ne veux pas connaître l'identité du donneur ; cela m'est plus facile. Il est plus facile de dire à l'enfant qu'il n'a pas de père quand je ne sais pas qui il est... C'est aussi la raison pour laquelle j'ai choisi d'être aidée par un don de sperme et non donner la naissance avec l'aide d'un arrangement avec un homme connu. ». N'y a-t-il pas un déni de l'Autre ?

Un sondage de 2002 révèle que les deux tiers des femmes ayant eu recours à une IAD en Angleterre craignaient « que leur horloge biologique ne leur laisse pas le temps de trouver l'homme qu'elles aimeraient avoir pour le père de leur enfant [...] le père idéal. » (13)

Faut-il dévoiler qu'il n'existe pas de père idéal ? Pas plus que de mère idéale ni de prince charmant ! Ce comportement qui consiste à idéaliser l'autre pour justifier qu'*in fine* on s'en passe se généralise en commençant par les stars. Ainsi, Monica Cruz justifie son recours à une IAD : « J'ai toujours été claire. Je n'allais pas prendre le risque d'attendre le bon partenaire pour réaliser mon rêve. » (14) La place de l'autre ne serait-elle plus que celle d'un animal de compagnie ou d'un donneur de sperme ?

Quelle est la place symbolique de l'altérité dans un ménage de femmes ? Philippe évoque à 47 ans son éducation par sa mère et sa compagne dans un journal acquis à la cause homosexuelle : « Cette période n'avait pas été aussi facile pour moi (...) Sa copine avait un problème à liquider avec les hommes. Tout son discours antimec, je le prenais pour moi. En même temps, elle jouait le rôle du père, et cela a brouillé tous mes repères. » (15) Peut-on exclure qu'il existe des lesbiennes qui ont « un problème à liquider avec les hommes » ?

La haine de notre condition humaine ?

Un nombre significatif d'intellectuels de tous bords haïssent l'engendrement naturel et la nature en général.

Ainsi François Dagognet, l'un des principaux philosophes des sciences en France, assène : « On reste trop accroché à la procréation dite artisanale, lorsque la mère, ainsi que le père, assurent tous les rôles. Or il ne coûte pas qu'ils soient distingués : la techno-science les a démantelés et sait les 'régler' séparément (...) Le vouloir seul devrait compter, relayé par la procréatique qui le sert. (...) La grossesse, en effet, tisse des liens difficiles à déchirer entre la mère et le fœtus : mais il n'en faut pas

moins briser le concept de maternité. » (16). L'auteur ne dit pas pourquoi il faudrait le briser. Le fait que ce soit un homme serait-il neutre ?

Pour Clémentine Autain, militante féministe communiste : « Nous allons créer des parents sociaux qui n'ont rien avoir avec la nature (...) Je me fous totalement de l'état de nature ! (...) Je préfère une société basée sur des principes [qu'elle choisit pour nous !], qu'une société qui se réfère à l'état de nature. » (17)

Enfin Luc Ferry, philosophe libéral et ancien ministre de l'Education, affirme : « La nature reste quand même largement l'ennemi de l'humanité. » (18)

Tous ces intellectuels haïssent la nature et la pensent en opposition à la volonté humaine. Implicitement, leur discours suppose la volonté supérieure aux données naturelles, l'esprit supérieur au corps, l'humain supérieur à la nature... C'est un dualisme réducteur qui, en promouvant la toute-puissance de la volonté, ne peut supporter l'irréductible altérité de ce qui résiste à cette volonté. Nous défendons que les deux pôles doivent coexister. La nature est un impératif pour nous rappeler le principe d'altérité et nous éloigner de la volonté de toute puissance.

Sans nous éloigner du sujet, rappelons que la raison pour laquelle les espèces les plus complexes ont une reproduction sexuée est qu'elle favorise le brassage, la diversité et donc la capacité à coévoluer avec son milieu. Le fait d'en passer par l'Autre est donc non seulement humain, non seulement mammifère, mais même animal à quelques exceptions près. En fait, nous pensons qu'un certain humanisme voudrait nous arracher à notre animalité, à notre naturalité. C'est le but des transhumanistes et des théories du gender. On ne peut que s'inquiéter que la porte-parole du gouvernement ait défendu ces thèses : « Il est temps de s'affranchir de cette définition naturaliste de la famille. » (19) S'affranchir...

La place de la technique

La technique est-elle neutre, comme beaucoup l'affirment ? Pour le dire très simplement, si j'ai un couteau dans ma poche, je me sentirai plus sûr de moi et donc potentiellement plus agressif. Avant même de l'utiliser ! Si vous en doutez, remplacez le couteau par une arme à feu et voyez ce que cela donne aux Etats-Unis. De façon plus générale, nous défendons qu'une technique, parfois même avant d'être utilisée mais dès qu'elle est connue, modifie la relation à ce à quoi elle est censée s'appliquer. Il y a donc une rétroaction sur les mentalités de ses utilisateurs qui fait qu'on perçoit cette technique (ou cet outil), et surtout ce sur quoi il s'applique, différemment d'avant qu'elle soit connue. Cette rétroaction est systématiquement négligée dans notre société technophile. La question de la Technique, qui préoccupe tous les écologistes théoriciens (Charbonneau, Ellul ...) et les philosophes (Arendt, Anders, Illich...), n'est donc pas de trouver un comité d'éthique ou de bien gérer son usage. Elle se pose en amont même de la recherche ! Nous ne disons pas qu'elle est mauvaise, mais qu'elle n'est pas neutre.

En quoi ce point général touche-t-il notre réflexion ? Si la loi autorise les PMA ou GPA, elle érige en *règle* une technique procréative qui était une *exception*. Du coup, ce qui pouvait paraître l'accessoire (« contourner l'impossibilité accidentelle de l'autre ») deviendra, pour certain(e)s au moins, l'essentiel : « contourner l'Autre ». Ce sera d'autant plus vrai que la stérilité n'est pas accidentelle pour les célibataires ou les homosexuel(le)s. La technique opérera une rétroaction sur les personnes d'une part en modifiant leur perception de l'enfant qui pourra ne devenir que le *produit* de la volonté. Tout le monde le néglige alors que c'est bien un *droit à l'enfant* qu'on aura institué. D'autre part, cette rétroaction opérera aussi sur la perception de l'autre sexe, et donc de l'Autre comme principe d'altérité, qui ne sera plus incontournable !

En clair, si jamais PMA ou mères porteuses devenaient un mode de reproduction, cela continuerait un mouvement auquel nos sociétés industrielles très individualistes aspirent : tendre vers l'individu

atomisé, qui est entièrement autonome et responsable, qui n'a rien à devoir à qui que ce soit (pas même son père et sa mère ou son conjoint), n'est l'obligé de personne et n'est attaché ni à une terre ni à un lieu. Cet humanoïde qui refuse l'amour autre que la sexualité (consumérisme), en plus, pourrait se reproduire tout seul, sans avoir besoin d'en passer par l'Autre. Ce serait, dans l'évolution, un retour au stade de la bactérie...

L'individualisme inhumain

L'exigence d'être entièrement autonome est une fiction qui fait reposer le poids de l'existence sur les seules épaules d'une personne seule, très seule, toujours plus isolée. Le psychologue Alain Ehrenberg souligne à quel point nos sociétés nous enjoignent de devenir l'unique acteur de notre existence. L'individu est alors atomisé et non vu dans un tissu de relations, familiales notamment. Le *burning out* est d'autant plus fort (20). Nos sociétés industrielles nous font désirer d'assumer pleinement tout ce que nous faisons et que ces épaules virtuelles soient de plus en plus larges. C'est une exigence inhumaine *contre* les humains.

L'être qui prétend se fabriquer lui-même, l'être auto-construit, se traduirait en américain par *self made man*. N'est-il pas dans la volonté de toute-puissance qui devrait passer avec l'âge adulte ? Déjà Hannah Arendt notait que l'homme futur « paraît en proie à la révolte contre l'existence humaine telle qu'elle est donnée, cadeau venu de nulle part (laïquement parlant) et qu'il veut pour ainsi dire échanger contre un ouvrage de ses propres mains » (21). Être le *produit* de sa propre volonté est l'horizon anti-humain assigné par notre société.

Tant que ces techniques seront des exceptions, ceux qui veulent se passer de l'Autre seront des exceptions. Mais si la loi confère à la PMA et à la GPA la même valeur que la procréation naturelle et donc les justifie officiellement, cela pourrait susciter des vocations à se passer de l'autre sexe et donc aussi de l'Autre, et participer à désagréger le lien social. L'être humain ressemblerait alors beaucoup à un produit industriel faisant l'objet d'un marché. Ce qui donnerait un tour particulier à l'analyse de Marx et Engels sur la bourgeoisie qui « a déchiré le voile de sentimentalité qui recouvrait les relations de famille et les a réduites à n'être que de simples rapports d'argent » (22)...

Conclusion

Notre thèse est que le développement de techniques de reproduction qui permettent de se passer de l'autre fait que certains, qui n'y auraient pas pensé, imaginent puis désirent se reproduire seuls. Autrement dit, l'offre crée la demande. Si, de plus, on légalise ces techniques, alors on s'aperçoit l'impératif socialisateur d'avoir à en passer par l'Autre, qui est consubstantiel à notre humanité. Si une personne a « un problème à liquider » avec l'Autre, nous ne voyons pas de raison de satisfaire son désir d'enfant.

Ainsi, nos arguments ne dépendent pas de la sexualité des parents et s'appliquent parfaitement au cas de l'adoption par des célibataires. Les ménages homosexuels, comme les célibataires qui adoptent seuls, fondent la filiation sur la négation de l'autre sexe. Tant que l'anonymat est maintenu et que l'adoption est plénière, ils deviennent équivalents pour ce qui est de la filiation.

Or, nos sociétés individualistes érigent l'autonomie absolue des individus en objectif, en même temps que l'hyperconnectivité, niant ainsi l'amour, le désir (autre que consumériste) et l'Autre. L'éloge de l'individu atomisé, responsable, bref du *self-made man*, fait que plus nos sociétés ont d'exigences envers nous, moins nous tolérons que l'autre ait de défaillances, de failles, de faiblesses et donc moins on est tolérant. L'homme devient encore davantage un loup pour l'homme, ce qui renforce, par rétroaction, une évolution néfaste de la société et des humains dans une forme de cercle vicieux.

Bref, il n'est de solutions pour l'humanité que dans l'écoute et l'acceptation de négocier avec l'Autre pour viser à une harmonie qui ne se fera pas dans l'égalité biologique, mais dans une égalité sociale

et politique. Or la loi légalisant le mariage gay a déjà déséquilibré les relations entre les sexes en donnant le pouvoir à deux femmes de se déclarer les deux mères d'un enfant. Nous prédisons que ces déséquilibres se manifesteront avec force lorsque ces enfants se poseront la question de leur filiation. Ces déséquilibres ne seront alors plus gérables quand une proportion significative des enfants n'auront pas de père, disons quelques pour cents. L'idée de faire porter des enfants par des mères porteuses ou des machines semblera alors plus « naturelle ». Si d'aventure les déséquilibres étaient encore plus accentués avec le développement des IAD et des GPA, alors des bouleversements se manifesteraient encore plus tôt. Doit-on le souhaiter ?

Notes

- (1) CCADV « Bioéthique : réfléchir aux problèmes en aval ou en amont des techniques ? », 19 mars 2009, en ligne.
- (2) L'expression « mariage gay » est malheureuse car le mariage est une institution qui ne s'intéresse pas directement à la sexualité : un homme et une femme pourraient avoir des relations de type homosexuel sans être interdits de mariage. L'expression « mariage pour tous » est aussi malheureuse puisqu'il reste interdit à certains (deux sœurs, un père et son fils). Seule l'expression de « mariage ouvert à deux personnes de même sexe » est adaptée. Pourtant, nous parlerons de mariage gay pour faire court.
- (3) M. Regnerus, *Social Science Research* 41 (2012) 752–770. L'auteur détaille son étude en français sur : www.slate.fr/story/57791/papa-papa-bien-enfants
- (4) Yves Delahaie, « Les mirages de l'étude anti-homoparentalité de Mark Regnerus » sur : www.leplus.nouvelobs.com
- (5) Martine Gross, présidente d'honneur de l'APGL, utilise son titre d'ingénieure de recherche du CNRS pour son militantisme.
- (6) Entretien sur la chaîne Public Sénat du 31 janvier 2013.
- (7) <http://apgl.fr/revendications>
- (8) Arthur Kermalvezen, *Né de spermatozoïde inconnu*, Presses de la Renaissance, 2008. p. 119.
- (9) Site de l'association : www.pmanonyme.asso.fr
- (10) Interview dans *Le Point*, 18 octobre 2012, p. 86-89 et son livre *Destins de l'adoption*, Fayard, 2010.
- (11) <http://humrep.oxfordjournals.org/content/16/5/818.full>
- (12) *Human Reproduction*, Vol. 25, n° 4, p. 942–948, 2010, <http://humrep.oxfordjournals.org/content/25/4/812.full>
- (13) *Métro*, mardi 2 juillet 2002 p. 10.
- (14) Melty.fr le 15 mai 2013.
- (15) Philomène Piégay, « Parents homos, enfants aimés », *Le Nouvel Observateur*, 19-25 juin 1997, p. 96-99.
- (16) F. Dagognet, *La maîtrise du vivant*, Hachette 1988.
- (17) Interview sur RTL, 24 septembre 2012.
- (18) Interview sur France 2, 25 avril 2010.
- (19) Najat Vallaud-Belkacem in *Le Monde*, 16 février 2011.
- (20) Alain Ehrenberg, *La Fatigue d'être soi*, Odile Jacob, 1998.
- (21) Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne. Prologue*, Agora Pocket, 2004.
- (22) Marx et Engels, *Manifeste du parti communiste*, 1848.